



Line Wies
Conseillère communale

Esch-sur-Alzette, le 2 mai 2022

A l'attention du
Collège des bourgmestre et échevins

Concerne : Question relative au délai de remplacement de l'ascenseur dans la résidence Albert Schweitzer.

Monsieur le Bourgmestre,

Messieurs les Echevins,

Conformément à la Loi communale et au Règlement d'ordre intérieur du conseil communal de la ville d'Esch-sur-Alzette, j'aimerais poser quelques questions à Monsieur le bourgmestre ainsi qu'à Messieurs les échevins au sujet du délai de remplacement de l'ascenseur en panne dans le bâtiment Albert Schweitzer sis au 31, rue Léon Metz.

Dans la mesure où l'ascenseur est en panne depuis maintenant plus d'un an et que le Conseil communal a voté un devis pour le remplacement de l'ascenseur par un nouveau modèle en séance du 9 juillet 2022 j'aimerais demander à Messieurs du Collège des bourgmestre et échevins :

1. Quand précisément l'ascenseur en question sera-t-il remplacé et mis en fonction?

Veuillez agréer monsieur le Bourgmestre et messieurs les Echevins, l'expression de mes salutations distinguées,

Line Wies
Conseillère communale